

Communiqué de presse

Au Ladhof : un nouveau centre de recyclage au service des habitants de la communauté d'agglomération de Colmar

A partir du samedi 4 juillet 2015, les habitants de la Communauté d'agglomération de Colmar pourront compter sur un nouveau site pour recycler leurs déchets :

le centre de recyclage du Ladhof 166 rue du Ladhof.

	En semaine	Le samedi	Le dimanche
Octobre à mars :	9h00-18h00	8h00-17h00	9h00-12h30
Avril à septembre :	9h00-19h00	8h00-18h00	9h00-12h30

Le site est bâti sur un terrain de 1 ha, il est conçu de telle manière que l'utilisateur accède facilement aux différentes zones de collecte. Cette déchetterie est équipée de deux quais permettant de travailler sur 18 bennes distinctes. Par ailleurs un hangar existant est utilisé pour certaines filières de collecte particulières.

Plusieurs nouveautés feront de ce centre de recyclage le plus complet de l'agglomération :

- La **dépose rapide des déchets verts** grâce à un quai réservé.
- La possibilité de déposer les **déchets ménagers spéciaux** (restes de produits chimiques employés dans l'entretien, le bricolage, le jardinage, la rénovation de bâtiments...). La nature particulière de ces produits chimiques nécessite un traitement spécifique. Seules des collectes ponctuelles étaient jusqu'à présent organisées sur la CAC.
- **Le plâtre.** Le centre de recyclage vient compléter ce service nouvellement créé sur la CAC à la déchetterie de l'III. Le potentiel est estimé à 10 kg par an et par usager, soit un gisement de 1000 tonnes/an sur la CAC.
- Les **déchets d'ameublement.** Plastique, bois, verre, acier... peu importe la matière, les objets d'ameublement hors d'usage seront pris en charge par la profession de l'ameublement qui en assurera et financera le traitement.
- **La ressourcerie.** Un bac sera réservé à la collecte des objets de la vie courante dont leurs propriétaires ne veulent plus, mais qui pourraient encore servir à d'autres. L'association Espoir détachera un agent au centre de recyclage de manière à gérer cette collecte solidaire.
- **Les nouvelles filières.** Cet espace sera dédié aux « inconditionnels du tri », ceux qui sont prêts à trier leurs déchets dans le détail alors même que ceux-ci ne sont pas recyclés dans les filières classiques : bouchons de liège, gobelets, films plastiques, plastiques rigides, radiographies, capsules de café...
- **Les pneus.** Deux opérations de collecte seront organisées par an.

Le contrôle d'accès automatique sera mis en place en octobre, comme dans les autres centres de tri de l'agglomération. Les habitants de la CAC sont invités à demander leur badge d'accès aux services de la CAC. Plus d'information sur le site internet : <http://www.agglo-colmar.fr/mon-passdechets>

Contact presse : Delphine Sivignon

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

delphine.sivignon@colmar.fr

Marion Morant

+ 33 (0)3 89 20 67 53

contact@colmar.fr